



Tourbières-*INFOS*

Bulletin documentaire électronique

n°17 – Avril 2006

Le *Pôle-relais Tourbières* est animé par la *Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels*.

SOMMAIRE

Références de documents	p. 1
Actualités	p. 13
Les tourbières en région	p. 17
Parmi les actions du Pôle-relais Tourbières	p. 18
Exposition	p. 20
Les tourbières au-delà de nos frontières	p. 20



La tourbière de Machais (88) – août 2005
Ph : J.C. Ragué

REFERENCES DE DOCUMENTS

- ♦ GALAND N., DETCHEVERRY P., 2005 – **Document d'objectifs du site Natura 2000 n°41 "Marais d'Athis"**, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne.

Situé dans la plaine alluviale de la Marne, le marais d'Athis est une formation typique de marais de la Champagne crayeuse où tous les stades de la tourbière plate alcaline sont représentés. Le DOCOB concerne 41 ha du site, toutes les parcelles appartenant à la commune d'Athis. Le marais présente une mosaïque intéressante d'habitats anthropiques (chemins, cultures et friches), de milieux secs et humides, d'habitats aquatiques, de roselières et cariçaies, et de formations préforestières et forestières. La présence de 8 habitats d'intérêt communautaire, d'espèces végétales rares dans la région et d'une avifaune riche (60 espèces protégées au niveau national) justifie l'existence de la procédure Natura 2000. L'assèchement du marais et l'abandon des pratiques traditionnelles ont entraîné la dégradation des milieux (perte d'espèces caractéristiques) et l'envahissement par les ligneux. Les mesures de gestion proposées concernent principalement la gestion de l'eau dans le marais et la lutte contre la dynamique naturelle de boisement (débroussaillage, fauche, pâturage).

Pour plus d'informations sur ce site, contactez le Conservatoire : cpnca.08.51@wanadoo.fr

- ♦ CIVETTE, I. 2006. **Les prairies para-tourbeuses du Parc naturel régional du Morvan. Le Sabot de Vénus**, n°23, janvier, p. 4-5

Le Parc gère près de 1000 ha de prairies paratourbeuses intégrées dans des sites Natura 2000. 30 ha d'entre elles ont d'ores et déjà bénéficié de contrats avec des agriculteurs pour des pratiques agricoles extensives. Des opérations de gestion (pâturage, fauche tardive, broyage de restauration) ont ainsi été mises en place, par le biais de conventions, le Parc ayant par ailleurs récemment acquis un tracteur à pneus basse pression. Mais ces prairies paratourbeuses bénéficient de moins en moins des dispositifs aidés tels que OLAE, CTE, CAD, ce dernier étant fortement concurrencé par la Prime Herbagère Agri-Environnementale (PHAE), moins contraignante. Par ailleurs, les nombreux départs en retraite des agriculteurs dans les prochaines années constituent un souci majeur pour la protection de ces milieux.

Pour en savoir plus : isabelle.civette@parcdumorvan.org

- ♦ **Le Groupe d'Etude des Tourbières / dépliant. 2006.**

Créé en 1986, le GET rassemble scientifiques, gestionnaires et passionnés de tourbières pour des échanges d'informations et d'expériences. Les objectifs sont de développer la connaissance scientifique dans tous les domaines (hydrologie, pédologie, botanique, paléoenvironnements, zoologie...), de contribuer à la réflexion sur les politiques et modes de gestion des tourbières, de participer à la valorisation et à la diffusion des connaissances vers un large public. La vie associative s'articule autour de journées de terrain annuelles (avec assemblée générale), participation à des manifestations internationales, à des publications...Le GET a désormais son siège social à Besançon, au Pôle-relais tourbières.



Un exemplaire de ce dépliant (avec bulletin d'adhésion) peut vous être envoyé sur simple demande au Pôle-relais tourbières : contact@pole-tourbieres.org

- ♦ **Le cheval au service des collectivités et du développement durable.** Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie, septembre 2005. Coll. Connaître pour agir, n°42, 4 p.



Neuf domaines ont été identifiés comme autant de services rendus par le cheval aux collectivités : gestion des espaces naturels par le pâturage (en tant qu'herbivore), collecte des déchets en ville, débardage du bois, opérations d'entretien des espaces naturels (matériels adaptés à la traction animale), surveillance (gardes à cheval), transports divers en terrain difficile, animation locale, lien social, culture et éducation. De plus, l'utilisation du cheval est écologique, économiquement rentable (investissements moindres et création d'emplois), et contribue à préserver les races chevalines. Aujourd'hui, la France ne compte qu'une quinzaine de débardeurs à cheval (contre 7000 en Suède). Les réticences tiennent autant à la méconnaissance ou à l'image rétrograde de la traction animale, qu'au manque de matériels et de savoir-faire. Formations et adresses utiles.

Cette plaquette peut être commandée (1,52 €) auprès de l'AREHN : arehn.centredoc@wanadoo.fr

- ♦ UNTEREINER A. 2004. **Restauration et conservation de tourbières boisées - suivi bryologique - en Forêt de Haguenau.** Bulletin de la Société d'histoire naturelle et d'ethnographie de Colmar, Vol 65, p. 83-93

*Dans le cadre d'un programme Life nature « Maintien et réhabilitation des habitats naturels de la forêt de Haguenau » (67), des travaux de renaturation ont été conduits en 2002 dans les parcelles de tourbières boisées (habitat prioritaire). Douze placettes permanentes de suivi ont été installées, pour réaliser un état zéro de l'évolution de la végétation muscinale. Le présent article fournit les tableaux des relevés effectués en décembre 2002 et janvier 2003. Deux espèces nouvelles pour le Bas-Rhin ont ainsi été découvertes : *Sphagnum fimbriatum* et *Dicranella cerviculata*.*

- ♦ STREEL, M. 2006. *L'Université de Liège et la Station scientifique des Hautes-Fagnes parmi les acteurs de la création et l'aménagement des Réserves naturelles domaniales. Hautes-Fagnes*, n°261, 2006, p. 10-19

La réserve naturelle domaniale des Hautes-Fagnes (Belgique) a été officiellement inaugurée en mai 1957. Sa création et sa gestion tiennent à l'implication particulière de l'Université de Liège (via sa Station Scientifique) d'une part, et de l'association « les Amis de la Fagne » d'autre part. Cet article propose une rétrospective des grandes étapes resituées dans leur contexte historique et scientifique. Dès 1904, l'universitaire Léon Frédéricq évoque la protection de la biodiversité et des paysages du plateau des Hautes-Fagnes ; en 1924 s'installe une Station de Recherches au Mont-Rigi, et en 1935 l'association « les Amis de la Fagne » est créée. Dans les années 50-60, après quelques oppositions entre un projet de Parc national et celui de réserves naturelles, la première réserve naturelle domaniale des Hautes-Fagnes est finalement créée en 1957, suivie par d'autres réserves. Dans les années 70, le « Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel » est officiellement créé (1978), une Commission consultative des Réserves naturelles domaniales se met en place, et un musée dans les Hautes-Fagnes (le Centre Nature de Botrange) s'ouvre au public. Dans les années 80-90 s'élabore le premier plan de gestion des réserves naturelles domaniales, de nouvelles zones de protection sont mises en place, et la commission de gestion se restructure. Depuis 2001, Natura 2000 se met en chantier sur les Hautes-Fagnes.

- ♦ BIOTOPE. 2006. *Politique des espaces naturels sensibles du département des Vosges : stratégie d'intervention, modalités d'application, premiers sites aménagés*. Conseil général des Vosges. 11 p.

La politique départementale de préservation des espaces naturels a été initiée en 1995 avec un inventaire des sites remarquables (13 grands types de milieux recensés). En 2000, les premières actions de gestion ont été mises en place sur une quarantaine de sites (dont 6 tourbières), suivies d'une deuxième phase en 2003 sur quarante autres sites (dont 5 tourbières). Aujourd'hui, le Conseil Général communique sur son action depuis 10 ans : moyens financiers, objectifs, stratégie d'intervention (critères de choix des sites), premier bilan des actions (2000-2003) et projets pour 2003-2006. Son action est ici illustrée par cinq sites : le coteau de la Rivière (commune d'Autigny-la-Tour), la tourbière du Grand Etang (commune de Gérardmer), l'étang des Faignottes (commune de Vioménil), les Combles de l'Ecole primaire (commune de Fontenoy-le-Château), l'étang Lallemand (commune des Voivres). Pour la tourbière du Grand Etang, des actions de gestion ont été conduites par le Conservatoire des Sites Lorrains depuis 1997 : réhabilitation hydrique, aménagement d'un sentier de découverte, acquisition foncière, entretien des mardelles.



Ce document est téléchargeable à la page suivante :

<http://www.biotope.fr/docatelecharger/politiqueENSvosges.pdf>

- ♦ JAFFRE, Ch. 2003. *Interactions solides-solutions dans une zone humide à tourbe : le marais de Taligny (France)*. Université de Tours. 295 p. Thèse.

Le marais de Taligny couvre une superficie de 46 ha à proximité de Chinon en Indre-et-Loire ; propriété de la commune de La Roche-Clermault, le marais de Taligny se situe en aval du bassin versant du Négron dans une zone rurale. Sa végétation est essentiellement composée de peupleraies (pour 1/3) et de roselières (pour 2/3). L'auteur a étudié la composition chimique des eaux, à l'entrée et à la sortie du marais ainsi que dans le drain principal au centre du marais : six piézomètres ont été installés et les prélèvements ont été effectués à trois profondeurs différentes pour étudier l'influence de la couche de tourbe (dont l'épaisseur varie de 25 cm à 2,5 m). Le bilan de transport des éléments majeurs, mineurs et nutritifs (évolutions spatiales et temporelles) a permis de mettre en évidence le fonctionnement hydrologique du marais. Ensuite l'auteur a évalué l'impact du marais sur les nutriments et les métaux traces. Par ailleurs, des expériences en laboratoire ont permis d'étudier les mécanismes de dénitrification, en testant deux méthodes de stérilisation des sédiments (irradiation aux rayons UV et formol).

♦ **Etude des peuplements d'invertébrés des tourbières et landes humides intérieures de Bretagne.** p. 55-158 + annexes

In : CHEVRIER, M ; FRANCOIS, A ; HAGUET, G ; MOUQUET, C. 2005. *Connaissance et suivi des invertébrés continentaux de Bretagne. Quatrième phase (2003-2004).* GRECIA. 180 p.

GRECIA = GRoupe d'ETude des Invertébrés Armoricaains



L'étude consacrée aux tourbières constitue un volet du Contrat nature « Invertébrés de Bretagne » ; de 2001 à 2004, se sont succédées les phases de compilation bibliographique, de mise au point du protocole, de collecte sur le terrain puis de détermination et d'analyse. Quatre tourbières de Bretagne ont été sélectionnées, pour leur appartenance à différentes territoires phytogéographiques : la haute vallée du Mendy (Finistère), Stang Prat ar Mel (Côtes d'Armor), Kerfontaine (Morbihan), et Landemarais (Ille-et-Vilaine).

Le présent document fournit l'analyse commentée de 29 taxons : Gastéropodes terrestres, Isopodes terrestres, Arachnides, Chilopodes, Ephéméroptères, Odonates, Plécoptères, Orthoptères, Dermaptères, Dictyoptères, Coléoptères, Hémiptères hétéroptères, Neuroptères, Hyménoptères, Lépidoptères, Trichoptères, Siphonaptères, Diptères. Les données ont été analysées en fonction des sites, des formations végétales et des dates de prélèvements. Sur les quatre tourbières étudiées, 19000 invertébrés ont

ainsi été identifiés, représentant 992 espèces, dont 508 citées pour la première fois en Bretagne, et une pour la première fois en France : le staphylin « Aleochara stichai ». De nombreuses espèces se sont révélées « tyrophiles », c'est-à-dire ayant une préférence écologique pour les tourbières et landes humides tourbeuses. Cette base de connaissance très fournie constitue un outil précieux pour les diagnostics entomologiques de sites tourbeux, et peut ainsi être utile à de nombreux gestionnaires.

Pour en savoir plus, contactez le GRECIA au 02 23 23 51 14

♦ LAYS, P. 2006. **A fleur d'eau...les Donacies.** *Insectes*, n°140, 1^{er} trimestre, p. 9-13

Les Donacies sont des coléoptères vivement colorés d'une taille de 1 à 1,5 cm de long. Ils fréquentent la végétation aquatique ou semi-aquatique des zones humides (bords de rivières, lacs, étangs, marais). Actuellement 120 espèces vivantes ont été identifiées. L'article décrit leur cycle de vie, notamment l'association entre la larve et sa plante nourricière, qui repose sur des adaptations physiologiques et anatomiques remarquables. Depuis 1950, les effectifs de Donacies ont dramatiquement chuté en Europe suite aux dégradations importantes causées aux zones humides (assèchement, comblement, exploitation de tourbe, pollutions,...). L'avenir de ces espèces dépendra donc de l'attention portée aux zones humides.

♦ MAZEROLLE, M ; POULIN, M ; LAVOIE, C ; ROCHEFORT, L ; DESROCHERS, A ; DROLET, B. 2006. **Animal and vegetation patterns in natural and man-made bog pool : implications for restoration.** *Freshwater biology*, n°51, p. 333-350.

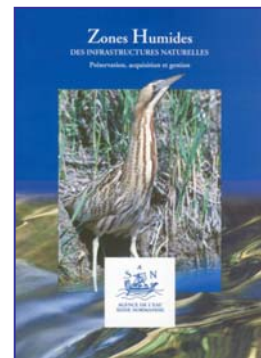
Les auteurs ont comparé les mares restaurées des tourbières de Bois-des-Bel aux mares naturelles des tourbières du Nouveau-Brunswick, du point de vue de la végétation (composition, structure) et des espèces animales (notamment diversité en amphibiens et arthropodes). Il s'avère que les plantes dominantes diffèrent, et que le couvert végétal (sphaignes, espèces arbustives, végétation flottante et émergente) est moins important pour les mares restaurées ; côté faune, il est constaté une surabondance des amphibiens (pouvant s'expliquer par un pH plus élevé qu'en milieu naturel) mais une moindre abondance des coléoptères. Cependant, des espèces spécifiques aux tourbières ont été repérées deux ans seulement après la restauration. Il semble donc que le site évolue progressivement vers un état dit « naturel ».

Cet article est téléchargeable à la page suivante :

<http://www.gret-perg.ulaval.ca/Mazerolle%20et%20al.%202006.pdf>

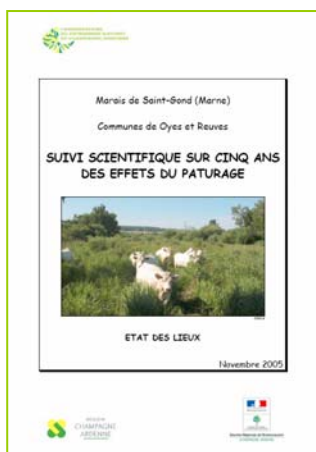
♦ **Zones humides, des infrastructures naturelles. Préservation, acquisition et gestion.** Agence de l'Eau Seine-Normandie. 2005. 6 p.

Préserver les zones humides est désormais une obligation légale. Dans ce contexte, l'Agence de l'eau accorde des subventions aux collectivités publiques et associations pour l'acquisition foncière et/ou la contractualisation de gestion. Cette plaquette rappelle au postulant la démarche et les engagements pour mieux gérer les zones humides : cadrer la gestion, établir un plan de gestion, assurer le suivi et évaluer la gestion.



Pour recevoir ce document, contactez l'Agence de l'eau : 01.41.20.16.00

♦ ZABINSKI, D ; DETCHEVERRY, P. 2005. **Marais de Saint-Gond (Marne) : suivi scientifique sur cinq ans des effets du pâturage. Etat des lieux.** Conservatoire du Patrimoine naturel de Champagne-Ardenne. 84 p.



Depuis 1998, le Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne gère les marais de Saint-Gond (Marne) par pâturage extensif tournant. Jusqu'à ce jour, son impact sur le milieu naturel n'a fait l'objet que d'observations de terrain. Soucieux d'une gestion optimale des marais, le Conservatoire met en place aujourd'hui un suivi scientifique, pour 5 ans, des effets du pâturage sur le milieu (vaches de races Charolaise et Prime Holstein), afin de mieux le comprendre et le maîtriser. L'étude définit le protocole de suivi, qui consistera à suivre l'évolution des parcelles pâturées par le biais de calculs de la pression de pâturage et d'analyses phytosociologiques. Le suivi concerne également l'avifaune par la réalisation d'inventaires et l'utilisation de la méthode des Indices Ponctuels d'Abondance avec description écologique des aires d'écoute. L'étude joue aussi le rôle d'un « état des lieux » du milieu, permettant ainsi de réaliser la première étape du suivi et d'identifier sur le terrain les impacts visibles du pâturage. On constate déjà à l'heure actuelle une forte hétérogénéité de pâturage entre les différents parcs pâturés et au sein d'un même parc, les zones de marais étant

notamment peu fréquentées par rapport aux prairies. L'étude constate aussi, entre autres, l'effet positif du pâturage pour certains oiseaux (de par le maintien d'une végétation rase), mais souligne également le risque réel du piétinement des nids et du dérangement.

Pour plus d'informations, contactez le Conservatoire régional (antenne de la Marne) : cpnca.08.51@wanadoo.fr

♦ Nieminen, M ; Ahti, E ; Nousiainen, H ; Joensuu, S ; Vuollekoski, M. 2005. **Capacity of riparian buffer zones to reduce sediment concentrations in discharge from peatlands drained for forestry.** *Silva Fennica*, vol. 39, n°3, p. 331-339

Des chercheurs finlandais ont étudié la capacité des zones inondées tampons à réduire les concentrations en particules en suspension (sédiments) dans les eaux provenant de tourbières drainées. Jusqu'à aujourd'hui, 15 millions d'hectares de tourbières et zones marécageuses dans les régions boréales et tempérées ont été drainées pour la sylviculture. Mais le drainage, associé aux précipitations, accélère l'érosion des sols et l'accumulation des sédiments est défavorable pour les écosystèmes aquatiques. Sur les sept zones étudiées, les résultats ont montré qu'une zone tampon supérieure à 1 ha retient 70% des sédiments, cette rétention étant favorisée par un ralentissement des flux d'eau dans la zone. La création de ces zones tampons (d'une superficie importante) s'avère être une méthode efficace et économique pour améliorer la qualité de l'eau.

Cet article est téléchargeable à la page suivante : <http://www.metla.fi/silvafennica/full/sf39/sf393331.pdf>

- ◆ ADAGE Environnement. 2006. **Emplois et usages de loisirs liés aux milieux aquatiques et humides du bassin Seine-Normandie**. Agence de l'eau Seine-Normandie. 140 p.



Quels sont les retombées socio-économiques de la gestion des milieux aquatiques et humides (et des loisirs associés) pour la population du bassin Seine-Normandie ? Non recensés par l'INSEE, les emplois liés à la gestion des milieux recouvrent 3 principales missions : l'entretien et le suivi des milieux, l'information et la sensibilisation des acteurs et la police des milieux ; mais le développement de ces emplois reste limité par un manque de financement pérenne (forte dépendance aux politiques publiques), alors que le potentiel de développement est réel, notamment dans le renforcement de l'animation locale des différents acteurs, d'une part pour faire évoluer les prises de conscience et d'autre part pour accompagner techniquement les démarches. Quant aux activités de loisirs, elles peuvent être étroitement liées aux milieux aquatiques (sports nautiques, pêche, navigation de plaisance) ou plus diffuses (chasse au gibier d'eau, observations naturalistes, randonnées, sports motorisés terrestres...). Ces usages restent peu connus et analysés, du fait d'une multiplicité d'acteurs, de données non centralisées... Pour y remédier, l'Agence pourrait nouer des partenariats pour

améliorer les connaissances, engager des actions de gestion communes, et intégrer davantage l'approche de développement durable des territoires.

Cette étude est téléchargeable à la page suivante (document intégral ou synthèse) :

<http://www.eau-seine-normandie.fr/index.php?id=3918>

- ◆ **Compost buying guide 2006 : peat-free and reduced peat products**. 2005. WRAP Organics. 6 p. WRAP = Waste & Resources Action Programme

Ce document est un guide d'achat pour les citoyens. Sont ici listés, par producteur, les composts et terreaux, sans tourbe ou contenant peu de tourbe, qui sont aujourd'hui de plus en plus disponibles dans les jardinerie. Ce document s'inscrit dans le cadre d'une campagne nationale britannique sur le compost : en choisissant ce type de produits, les citoyens contribuent à préserver l'environnement : protection des tourbières et recyclage des déchets.

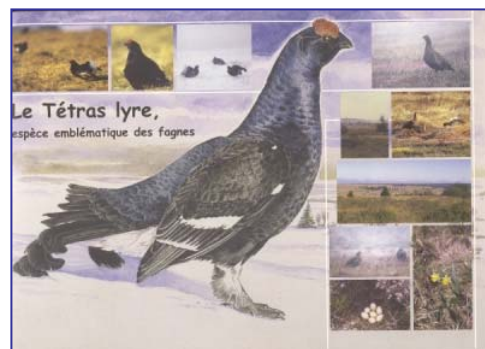


Ce document est téléchargeable à la page suivante :

<http://www.wrap.org.uk/downloads/BuyingGuide2006.9b1ad246.pdf>

- ◆ KEULEN, C ; RUWET, JC. 2004. **Le tétras lyre, espèce emblématique des fagnes**. Ministère de la région wallonne. 54 p.

Emblématique des Hautes-Fagnes, le tétras lyre est un oiseau montagnard installé dans nos contrées il y a plus de 10000 ans. Il est aujourd'hui très menacé dans toute l'Europe par la dégradation de ses habitats (diminution, fragmentation..) et par les dérangements humains (chasse, tourisme). Cette brochure de sensibilisation, abondamment illustrée, nous invite à découvrir le tétras : sa répartition géographique (en Europe et en Belgique), sa diversité d'habitats, sa population, sa dynamique sociale et territoriale, son régime alimentaire au fil de l'année, son déclin (irréversible ?). Sont énoncés pour finir quelques mesures de gestion favorable à l'espèce : ouverture du milieu, restauration de zones refuges (pour la reproduction, le nourrissage...), rétablissement de connections entre les différentes populations européennes.



Vous pouvez vous procurer gratuitement cette publication auprès de : Joelle.Burton@mrw.wallonie.be

- ♦ **LEBRUN, G. 2006. *Les sens aux aguets au marais de Gannedel*. Terre sauvage, n°214, mars, p. 102-105**

Le dossier « Sentiers sauvages », consacré à des randonnées nature autour de Rennes, nous suggère entre autres un sentier naturaliste au marais de Gannedel et de Timouy, en Ille-et-Vilaine. Partie intégrante des marais de Redon et de Vilaine (vaste zone humide de 10 000 ha), le marais de Gannedel couvre 500 ha dont 250 ont été acquis par le Conseil Général au titre des espaces naturels sensibles. Les prairies humides environnantes produisent un foin réputé pour son goût légèrement salé (localisation sur un très ancien golfe marin) mis aux enchères chaque année. Les roselières accueillent une faune abondante, dont les suivis sont effectués régulièrement par l'association Bretagne Vivante. Mais le marais reste menacé par l'assèchement et par l'envahissement par la jussie.

- ♦ **TANNAH, T ; MICHAUD, H. 2006. *Contrôler le développement de la fougère aigle avec le brise-fougère*. Espaces naturels, n°14, avril, p. 30-31**

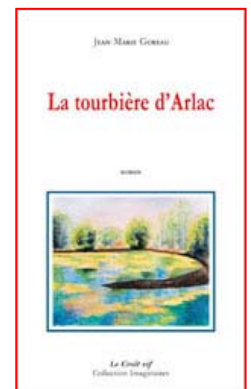
Du fait de l'abandon de pratiques agricoles, la fougère aigle progresse de façon exponentielle en Europe. Ses caractéristiques (90% de rhizomes) la rendent difficile à éliminer, et elle devient concurrente pour les autres espèces végétales. Une alternative aux produits chimiques et à la fauche régulière existe avec le rouleau à fougères, de la société Landbase (Royaume-Uni) : tracté par un véhicule ou un cheval, il écrase les rhizomes, diminuant la densité et la hauteur de repousse. Des gestionnaires français ayant testé le matériel apportent leur témoignage : site de Ploumanach' (22), réserve naturelle nationale de l'étang de Cousseau (50), site de la vallée d'Antifer (76), littoral de la Hague (50).

La revue *Espaces naturels* est disponible sur abonnement : espaces-naturels@mediaterra.fr

- ♦ **GOREAU, J-M. 2006. *La tourbière d'Arlac*. Ed. Croît vif. 124 p. Coll. Imaginaires.**

Au village d'Arlac, au sud de la Charente, on extrait des briquettes de tourbe pour les vendre dans les villages alentour. Cette activité va décupler pour faire face au manque de charbon de la dernière guerre mondiale. François Claize, le tourbier d'Arlac, devient alors le meilleur parti du village pour les jeunes filles à marier. Mais il demeure replié sur lui-même et sur son exploitation et reste déchiré entre deux femmes, entre deux attirances contraires.

Premier roman de l'auteur.



Cet ouvrage peut être commandé en librairie (12 €).

- ♦ **HECKER, N. 2006. *Pastoralisme dans un espace naturel sensible : l'exemple des Marais du Vigueirat en Camargue*. *Pastum* *, n°78, 4è trimestre 2005, p.19-24**

* Bulletin de l'Association Française de Pastoralisme

Propriété du Conservatoire du Littoral, les Marais du Vigueirat (1000 ha) sont classés site d'importance internationale ou communautaire pour les oiseaux, et site Natura 2000. La gestion actuelle du site est basée sur la gestion de l'eau et sur la gestion de la végétation par le pâturage. Des conventions pluriannuelles sont signées avec 3 éleveurs pour un troupeau d'environ 300 bovins et 30 chevaux, tous de race Camargue. Pour que cette activité soit compatible avec les objectifs environnementaux prioritaires, des compromis doivent être trouvés dans l'espace (schéma de pâturage), dans le temps (calendrier de pâturage), et en terme de charge de pâturage ; cette dernière est calculée pour chaque clos en fonction de 4 paramètres : la saison, la présence ou absence d'eau dans le marais, la végétation (valeur pastorale), et l'utilisation de l'espace par les troupeaux. De son côté, le gestionnaire du site s'implique en faveur de l'élevage : conventions pluriannuelles, faible loyer, prise en charge des clôtures et travaux liés à l'irrigation, mise en place de MAE et CAD, surveillance du troupeau par des gardes-gestionnaires...La concertation a ainsi permis d'aboutir à une stratégie de gestion satisfaisante pour tous, entre les intérêts de la protection du patrimoine naturel et ceux de l'élevage traditionnel camarguais.



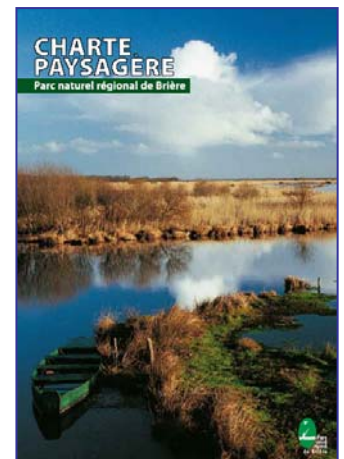
- ◆ Groupe Naturaliste de Franche-Comté. 2006. **Ces espèces qui nous entourent : connaître la faune vertébrée**. Conseil régional de Franche-Comté. 40 p.

La grande diversité de la faune vertébrée franc-comtoise reflète la diversité des paysages, des plaines alluviales aux massifs du Jura et des Vosges. La première partie de cette brochure évoque les origines de la faune régionale et son évolution en fonction de l'histoire géologique et climatique, et des actions de l'homme sur les milieux. La deuxième partie décrit les espèces présentes pour chaque milieu (forêts, zones humides, paysages agricoles, grottes et roches, villes et villages...). Mieux connaître ce patrimoine naturel permet de mieux le protéger dans une démarche de cohabitation durable. Lexique des espèces citées.

Pour vous procurer ce document, contactez l'Observatoire Régional de l'Environnement de Franche-Comté au 03.81.61.61.61

- ◆ **Charte paysagère : Parc Naturel Régional de Brière**. 2005. 98 p.

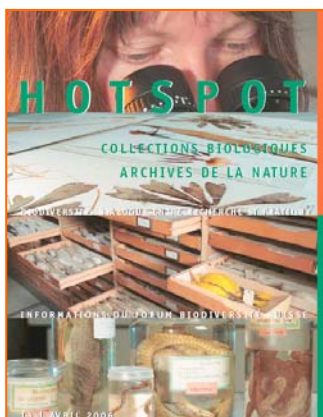
Encadré par les estuaires de la Loire et de la Vilaine, le territoire du Parc Naturel Régional de Brière présente une identité paysagère forte, avec des zones de littoral, de bocage, de marais, de prairies naturelles, de roselières et de plans d'eau. L'empreinte de l'homme et de ses activités au cours de l'histoire a également contribué à la formation de ce paysage unique. Soumis à une pression urbanistique importante et à un développement économique croissant, le territoire et ses activités traditionnelles sont aujourd'hui menacés. Le Parc a donc établi une Charte Paysagère, qui met en évidence ses richesses naturelles et paysagères. Ce document, élaboré avec l'ensemble des acteurs du Parc, présente les préoccupations et attentes de chacun. Celles-ci se déclinent sous forme de mesures de préservation, qui concernent à la fois le caractère rural du territoire, son patrimoine bâti, ses aménagements et infrastructures, ainsi que ses espaces urbanisés et naturels. Document non réglementaire, la Charte Paysagère est avant tout un outil d'aide à la décision lors de projets d'aménagement, dans le but de mener des politiques cohérentes à l'échelle du territoire en préservant les richesses des paysages de Brière.



Ce document est téléchargeable à la page suivante :

<http://www.parc-naturel-briere.fr/fileadmin/template/briere/pdf/chartepaysage.pdf>

- ◆ **Collections biologiques : archives de la nature**. Hotspot, n°13, avril 2006, p. 3-17

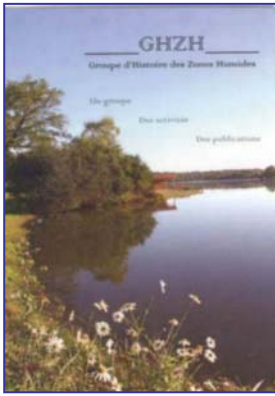


Initiées dès le XVI^e siècle, les collections biologiques rassemblent aujourd'hui des milliards d'échantillons d'animaux, de végétaux..., conservés, classés de manière systématique, dans les universités, muséums d'histoire naturelle ou jardins botaniques. Elles constituent une source d'information précieuse sur la diversité biologique (présence/absence d'espèces, invasions biologiques...), dont la valeur croît avec les années. La numérisation grandissante de ces données en facilite l'accès et l'utilisation, au moment où paradoxalement la systématique est supprimée des enseignements universitaires, où les moyens des musées sont réduits, voire ces derniers sont menacés de fermeture ! Pourtant ces collections sont indispensables pour la sauvegarde du patrimoine naturel, et apportent une contribution importante sur les plans pédagogique et culturel. Des actions de sensibilisation restent à engager auprès du grand public et de la classe politique pour pouvoir bénéficier d'une reconnaissance et d'un soutien financier, comme en Grande-Bretagne.

Ce numéro de revue est téléchargeable à la page suivante :

http://www.biodiversity.ch/downloads/HOTSPOT_13_2006_f.pdf

♦ **Groupe d'Histoire des Zones Humides** / plaquette de présentation. 2005. 8 p.



Créé en 2002 autour d'historiens, géographes et archéologues, le GHZH se veut un carrefour d'échanges et de recherches sur l'histoire des zones humides, de la préhistoire à nos jours. Cinq axes de réflexion ont été définis :

- * genèse et évolution des zones humides,
- * représentation des zones humides,
- * économies des zones humides,
- * usages, pratiques et conflits : la politique de l'eau
- * santé, hygiène humaine et animale

Les activités se traduisent sous forme de journées d'étude, colloques et site internet. Le groupe est ouvert aux étudiants, gestionnaires, usagers...

Pour recevoir cette brochure et/ou adhérer : assoc_ghzh@yahoo.fr

La Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, pour le Pôle-relais tourbières, vient d'adhérer au GHZH.

♦ **L'agriculture, partenaire de la gestion des espaces naturels**. Conservatoire des Sites naturels de Picardie. 2005. 2 p.

Convaincu de l'importance primordiale de l'agriculture dans la gestion des milieux naturels, le Conservatoire collabore avec plus de 70 agriculteurs pour gérer plus de 500 ha de prairies, coteaux ou marais. Cette plaquette fournit quelques exemples de collaboration réussie de retours de pâturage : bovins dans le Grand Marais de Mauregny-en-Haye (02), caprins sur le larris d'Eclusier-Vaux (80), vaches nantaises sur 6 marais de la Somme, moutons dans les landes de Versigny (02). D'autres partenariats peuvent s'établir par exemple autour d'une gestion de prairies inondables favorable au Rôle des genêts.

Ce document est téléchargeable à la page suivante :

http://www.enf-conservatoires.org/corridors/lettre12_elements/plaq%20agri_CSNP.pdf

♦ **Spécial ORGFH. Faune sauvage**, n°270, janvier 2006, 107 p.

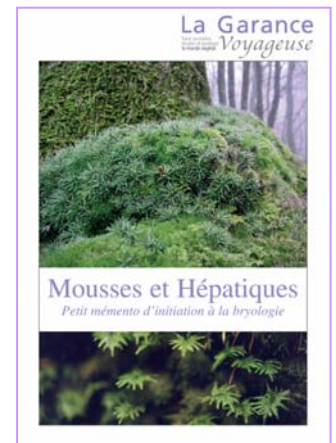
Elaborées par les DIREN, avec l'expertise de l'ONCFS, les ORGFH (Orientations Régionales de Gestion de la Faune Sauvage et de ses Habitats) définissent à l'échelle régionale des axes prioritaires de gestion en faveur des espèces et des milieux, qu'il s'agisse d'espaces protégés ou de nature « ordinaire ». La première partie décrit les étapes de réflexion et de mise en œuvre de la démarche : inventaires, concertation avec les acteurs, définition des enjeux. La deuxième partie développe et illustre quelques champs d'action, d'une part sur les habitats (espaces agricoles, bocage, pelouses, mares, mer et littoral, espaces montagnards) et d'autre part sur les espèces (faune endémique, problèmes des espèces invasives, des collisions routières, préoccupations sanitaires). La troisième partie consiste en une analyse juridique de ces ORGFH, désormais inscrites dans le Code de l'environnement.

Ce numéro peut être commandé (5,5€) auprès du Service documentation de l'ONCFS : doc@oncfs.gouv.fr

♦ JESTIN, P. 2006. **Mousses et Hépatiques : petit mémento d'initiation à la bryologie**. Garance voyageuse. 20 p.

Estimées à 25000 espèces dans le monde (et 1200 en France), les Bryophytes sont des plantes de petite taille, sans racines, et pouvant pour certaines espèces résister à 19 ans de dessiccation. Cette brochure présente les principaux groupes de Bryophytes (Bryopsides, Hépaticopsides, Anthocérotopside), décrit leur cycle de reproduction, leur morphologie. Pour leur détermination (feuilles, gemmes, rhizoïdes, thalles, tige et sporophyte) sont indiqués les matériels et techniques utiles. Glossaire, bibliographie, contacts.

Livret disponible pour 7 € franco de port auprès de La Garance voyageuse : garancevoyageuse@wanadoo.fr



- ◆ KISHABA, K ; MITCHELL, E. 2005. **Changes in Testate Amoebae (Protists) communities in a small raised bog. A 40-year study.** *Acta Protozoologica*, n°44, p. 1-12

Les auteurs ont analysé les communautés de protistes sur deux échantillons de mousse prélevés à quarante ans d'intervalle (1961 et 2001) dans la tourbière du Cachot en Suisse. L'extraction de tourbe et le drainage sur le site ont entraîné une augmentation de la couverture arbustive, surtout en lisière, mais les changements affectant les plantes herbacées, les mousses ou les organismes du sol sont souvent plus discrets. Les auteurs ont émis l'hypothèse que la fréquence des bryophytes et des espèces de protistes indicatrices de conditions sèches aurait augmenté et que la fréquence des espèces indicatrices de conditions humides aurait décliné. Il s'avère que la richesse des principales espèces par échantillon a légèrement diminué, mais que la richesse globale en espèces est restée identique (avec 33 espèces). Trois espèces ont considérablement augmenté : *Nebela tinctoria* s.l. , *Bullinularia indica*, et *Cyclopyxis eurystoma*, tandis que deux autres ont considérablement diminué : *Assulina muscorum*, et *Euglypha compressa*. Les communautés de protistes différaient clairement selon le type de micro-habitat, mais il n'y a pas eu de changement global significatif entre les 2 échantillons.

Cet article est téléchargeable à la page suivante : <http://www.nencki.gov.pl/pdf/ap/ap805.pdf>



- ◆ Mosaïque environnement. 2005. **Document d'objectifs Natura 2000 : Marais de Sacy-le-Grand.** DDAF de l'Oise. 228 p. + annexes.

Vaste ensemble de marais tourbeux alcalins, les marais de Sacy couvrent une superficie de 1394 ha près de Compiègne, dont 230 ha sont la propriété du Conseil Général de l'Oise. On y recense 11 habitats d'intérêt communautaire, 2 espèces d'intérêt communautaire, et de nombreuses autres espèces à fort enjeu patrimonial. Exploités dès le XVI^e siècle pour l'extraction de la tourbe, ils sont aujourd'hui utilisés principalement pour la chasse (au gibier d'eau et au grand gibier), pour l'élevage (taureaux et chevaux camarguais sur 125 ha) et les loisirs. Le présent DOCOB analyse les interactions (positives et négatives) de ces différentes activités avec la préservation du patrimoine naturel, et propose un programme d'actions, détaillées par unités foncières.

Pour en savoir plus sur ce site, contactez la DDAF de l'Oise : ddaf60@agriculture.gouv.fr

- ◆ COUDREUSE, J. ; HAURY, J.; BARDAT, J. ; REBILLARD, J.P. 2005. **Les bryophytes aquatiques et supra-aquatiques : clé d'identification pour la mise en œuvre de l'Indice Biologique Macrophytiques en Rivière.** Agence de l'eau Adour-Garonne. 133 p.

L'embranchement des Bryophytes comprend environ 25000 espèces, dont 1800 pour l'Europe occidentale. Présents dans la plupart des milieux, parfois dans des conditions extrêmes, les bryophytes restent difficiles à identifier du fait de leur polymorphie. Après quelques généralités introductives (cycle de développement, systématique), le document propose une clé d'identification pour les groupes suivants : hépatiques à thalle, les hépatiques à feuilles, les sphaignes et les mousses. La clé proposée est dichotome à caractères indépendants ; seules les espèces intervenant dans le calcul de l'IBMR, ou les espèces pouvant être confondues, font l'objet d'une fiche descriptive individuelle. Glossaire illustré ; bibliographie ; liste des taxons intégrés dans les clés d'identification.



Ce document est téléchargeable à la page suivante : <http://www.eau-adour-garonne.fr/telechargement/Bryophytecomplet.pdf>

- ◆ PERCSY, Ch. 2005. *Les batraciens sur nos routes*. Ministère de la région wallonne. 64 p.

Des centaines voire des milliers de grenouilles, crapauds, tritons et salamandres sont tués chaque année sur les routes lors des migrations printanières. Pour contribuer à sauvegarder ces espèces, le ministère wallon a rédigé une brochure de sensibilisation à l'intention des citoyens et des administrations. La première partie informe sur la protection des espèces, sur leurs mouvements migratoires, et sur les menaces que représentent les infrastructures publiques (murs de soutènement, voies ferrées, caniveaux, bassins d'orage...). La deuxième partie fournit des conseils techniques détaillés (schémas à l'appui) pour chaque piste d'action, par exemple : pose de ralentisseurs de circulation, placement de barrières provisoires, construction de tunnels à batraciens, création de nouveaux étangs, ramassage manuel des animaux...



Ce document est téléchargeable à la page suivante :

http://environnement.wallonie.be/publi/dnf/batraciens_routes.pdf

- ◆ **Zoom sur les milieux prioritaires**. *Journal des grèves**, n°61, décembre 2005, 7 p.

* Bulletin d'information sur la gestion de la Grande Cariçaie (Suisse)

*La Grande Cariçaie, marais de la rive sud du lac de Neuchâtel, possède plus de 15 habitats naturels différents. Leur valeur varie en fonction de leur statut, qu'il soit d'importance européenne, nationale, cantonale ou locale ; cette donnée définit les priorités de protection, et par conséquent les modalités d'entretien des milieux (de l'abandon au suivi régulier). Quatre habitats sont ici développés : la prairie à marisque (*Cladietum*), la prairie à choin (*Schoenetum*), la végétation de petites annuelles éphémères (*Nanocyperion*) et la prairie à molinie (*Molinietum*). Pour chacun, sont précisées les caractéristiques générales, la valeur écologique, l'origine et la gestion.*

Ce numéro peut être téléchargé à la page suivante : <http://www.grande-caricaie.ch/PDF/jdg61.pdf>

- ◆ **Autour des zones humides : espaces productifs d'hier et conflits d'aujourd'hui**. *Vertigo*, vol 6, n°1, mai 2005.

Cet article traite de l'histoire des rapports entre l'homme et les zones humides, à travers leurs perception, usages et gestion. Les cours d'eau de la Canche et de la Deûle en région Nord-Pas de Calais sont pris pour exemple. Autrefois considérées comme des espaces répulsifs, malsains et dangereux mais aussi productifs, les zones humides ont fait l'objet de multiples usages à l'image de la volonté des hommes de maîtriser la nature, et l'eau en particulier. Victimes d'une politique d'assèchement au nom de l'hygiène, les zones humides ont été ensuite menacées par l'agriculture intensive, l'industrialisation et l'urbanisation. La mise en place d'une politique de sauvegarde dans un souci de développement durable, permise par l'évolution des outils juridiques et l'apparition de nouveaux documents (d'urbanisme en particulier), porte aujourd'hui les zones humides à un nouveau statut. Pourtant elles restent menacées par l'agriculture et sont très convoitées en termes de ressource en eau et de foncier. Faisant encore l'objet de conflits d'usages rarement réglés à leur profit, les zones humides du Nord-Pas de Calais souffrent entre autres d'un certain manque de cohérence entre les ambitions des discours politiques et les besoins sociaux et économiques de la région.

Cet article est téléchargeable à la page suivante :

http://www.vertigo.uqam.ca/vol6no1/art11vol6no1/vertigovol6no1_scarwell_franchomme.pdf

Nouvelles revues

♦ *Mires and peat*, vol.1, 2006.

Il s'agit d'une revue en ligne, élaborée conjointement par l'IMCG (*International Mire Conservation Group*) et l'IPS (*International Peat Society*). Ce journal international de recherche souhaite diffuser des travaux qui seraient restés inaccessibles à la communauté internationale. Le champ de la revue couvre tous les aspects des tourbières du point de vue scientifique, technique, et de l'utilisation raisonnée :

- écologie, hydrologie, inventaire, classification, fonctions et valeurs
- aspects scientifiques, économiques et humains de la gestion des tourbières pour l'agriculture, la foresterie, la conservation de la nature, la protection de l'environnement, l'extraction de la tourbe, le développement industriel
- les caractéristiques biologiques, physiques et chimiques de la tourbe
- le changement climatique et les tourbières

Au sommaire de ce premier numéro, quatre articles :

- la distribution des tourbières en Europe
- les caractéristiques chimiques de quelques tourbières au sud de la Pologne
- la décomposition croissante de la tourbe de surface dans les tourbières de Suède : les tourbières tempérées restent-elles des puits de carbone ?
- les causes de la dégradation et de l'érosion d'une tourbière de couverture dans le sud des Pennines (GB).

Pour consulter (ou télécharger) les articles de ce premier numéro :

<http://www.mires-and-peat.net/mpj3.html>

Contact : o.m.bragg@dundee.ac.uk

♦ *Recherche-environnement*, n°1, mars 2006, 4 p.

Cette lettre est publiée par le Service de la Recherche et de la Prospective de la D4E (Direction des Etudes Economiques et de l'Evaluation Environnementale) du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. Elle diffuse des résultats d'études scientifiques françaises ou étrangères, communique les Appels à Proposition de Recherche, et informe de nouvelles publications.

Le premier numéro est téléchargeable à la page suivante : <http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/LRE200603.pdf>

♦ *Un Sport Vert pour ma Planète*, n°1, avril 2005, 19 p.

Notre environnement s'avère de plus en plus fragilisé (parfois de façon irréversible) par l'action de l'homme, y compris dans le monde sportif, qu'il s'agisse de compétiteurs ou amateurs, d'organiseurs ou spectateurs, ou d'entreprises de l'industrie du sport. Mais une prise de conscience collective émerge pour protéger durablement la planète. Dans ce contexte, l'association « éco-sportive » SVPlanète diffuse aujourd'hui un outil d'information pour les passionnés de sport amoureux de la nature. Au sommaire de ce premier numéro :



- Les marraines et parrains du projet
- Le programme « Aller simple pour le sport ! », initiative pour favoriser les pratiques sportives des populations ayant des ressources limitées dans le monde
- The North Face Ultra Trail du Mont Blanc
- Les Jeux mondiaux de l'environnement ECO-GAMES Amériques
- Antarcti'kite, pratique du kitesurf
- Produits éco-sport
- Sites internet sur sport & nature

Ce numéro est téléchargeable à la page suivante :

http://www.sportsdenature.gouv.fr/docs/actualites/150_emag_svplanete_numero1.pdf

[Retour au sommaire](#)

❑ **3-8 juillet 2006 : Gestion éco-zootechnique du pâturage sur milieux naturels /** Formation proposée par l'ATEN dans le massif des Bauges.

La formation vise à fournir aux participants des apports théoriques et pratiques pour concevoir et mettre en oeuvre des projets de pâturage :

- Description critique des différents référentiels techniques utilisés pour raisonner la valeur alimentaire des végétations naturelles et l'impact du pâturage sur les dynamiques d'embroussaillage
- Méthodologie pour prendre en compte "le point de vue du troupeau"
- Mise en cohérence des cahiers des charges avec les objectifs de gestion, des moyens et des critères de suivi écologique, zootechnique et administratif
- Visites de terrain commentées par des témoignages d'expériences.

La session sera animée notamment par Cyril Agreil et Michel Meurey de l'INRA d'Avignon.

Renseignements et inscriptions auprès de l'ATEN au 04.67.04.30.30

❑ **Un Pôle ressources national « Sports de nature » (PRNSN)**

On entend par « sports de nature » les activités physiques et sportives pratiquées en milieu naturel, agricole et forestier – terrestre, souterrain, aquatique ou aérien – aménagé ou non. Leur développement récent et croissant a conduit le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative à créer en 2003 un Pôle ressources national sur les thématiques « Sport, tourisme, patrimoine, nature » au carrefour des enjeux sociaux, économiques et environnementaux, à destination des fonctionnaires d'Etat et territoriaux, et des responsables associatifs du secteur.

Ce pôle mutualise l'information et les expériences sur les sports de nature menées sur le territoire, propose conseil et expertise aux acteurs du sport, et met en oeuvre un programme national de formation. Dans chaque région, des personnels-référent pilotent une cellule régionale de coordination des sports de nature : ils animent un réseau d'acteurs et valorisent les initiatives à l'échelle nationale. De nombreux outils d'information sont aujourd'hui disponibles : des guides pratiques professionnels, une lettre mensuelle, un forum, une base d'expériences, un centre de documentation.

Contact :

CREPS Rhône-Alpes

BP 38

07 150 Vallon Pont d'Arc

Tél : 04 75 88 15 10 - Courriel : prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr

<http://www.sportsdenature.gouv.fr>

❑ **Nouvelles attributions de l'Ecolabel européen pour des amendements pour sols**

Au 2^e semestre 2005, deux nouvelles licences ont été attribuées dans la catégorie « Amendements pour sols et milieux de culture » :

- « Compost VG SOL », produit par « Onyx Ronaval » (42)
- « Compost Arc-en-Ciel », produit par « ONYX Arc-en-Ciel » (44)

Par ailleurs, une révision des critères est prévue courant 2006 pour cette catégorie, les critères actuels adoptés en 2001 arrivant à échéance au 28 août 2006.

Pour télécharger la fiche d'information de cette catégorie :

http://europa.eu.int/comm/environment/ecolabel/pdf/infokit/new_2002/soil_improvers_fr_revised.pdf

Pour consulter la liste des produits de cette catégorie : <http://www.eco-label.com/french/>



□ **10-11 juin 2006 : Week-end « Parade du Tétralyre »,** organisé par Pro Natura (Suisse)

Au programme :

- Excursion dans la forêt d'Aletsch, pour découvrir la vie des Petits-Coqs de Bruyère et leur habitat,
- Observation au moment de la parade,
- Discussion sur les raisons du recul du Tétralyre dans les Alpes et du rôle de l'association Pro Natura dans la protection des espèces.

Inscription auprès du Centre Pro Natura Aletsch, aletsch@pronatura.ch

□ **18 juin 2006 : Le patrimoine au bord de l'eau / 9^e Journée du patrimoine de pays** (couplée avec la Journée des moulins)

Cette manifestation nationale lancée en 1998 est destinée à promouvoir le patrimoine non protégé, les paysages et savoir-faire traditionnels. Après les thématiques des années précédentes, relatives aux matériaux – le bois, la terre, la pierre, le fer et le verre – cet événement abordera la question du patrimoine et de son environnement, à travers le thème « Le patrimoine au bord de l'eau ». Seront ainsi à l'honneur :

- les sites naturels : berges des cours d'eau, chemins de halage, marais, marais salants, littoraux
- les éléments bâtis traditionnels liés à la vie domestique (lavoirs, puits, fontaines, thermes, moulins) et à la navigation (ponts, aqueducs, canaux, écluses, ports, phares...)
- les sites de production utilisant la force hydraulique : scieries, tanneries, moulins, teintureries, forges, distilleries ...
- tous les savoir-faire liés à la valorisation du patrimoine, les métiers traditionnels liés à l'eau : fontainier, puisatier, meunier, lavandière, etc.

De nombreuses animations sont programmées : randonnées pédestres, expositions, conférences, lectures de contes ou encore démonstrations pour présenter un savoir-faire ou un métier traditionnel lié à l'eau.

Pour en savoir plus : <http://www.journeedupatrimoinedepays.com/presentation.htm>

□ **3-7 juillet 2006 : « Tourbières des Monts du Forez » / 21^{ème} rencontres annuelles du Groupe d'Etude des Tourbières**

Le programme comprend la visite des sites suivants : la haute vallée de l'Etui, les sites des Roussis (col de St Thomas) et du Verdier (les Salles), ensemble de tourbières bombées (pin à crochets) au col du Béal, les tourbières du versant Est du Forez (entre Pierre-sur-Haute et la Morte), les tourbières de Gourgon et de Bazanne, les hautes Chaumes du Forez entre Gourgon et le col des Supeyres, la tourbière basse de la Prenarde-Pifoy, la tourbière de Ribains, les tourbières du lac du Dèvés.

Un repas-anniversaire est également prévu pour fêter les 20 ans du GET.

Pour plus d'informations, contactez Céline Peillon : celinepeillon.cren-fc@wanadoo.fr

□ **Un Observatoire des zones humides du sud Mosellan**

Dans le cadre du programme européen Leader+ « La Moselle-Sud, un territoire d'eau », le Conservatoire des Sites Lorrains met en place actuellement un Observatoire des zones humides du sud Mosellan. Cet observatoire concerne les arrondissements de Château-Salins et Sarrebourg, soit 229 communes (couvrant au total 200 387 ha) dont 46 communes situées au sein du Parc Naturel Régional de Lorraine. Ce territoire comporte une importante diversité en zones humides : mares, tourbières acides, prairies humides, étangs et plans d'eau, prés salés, marais et tourbières calcaires ou forêts humides. L'objectif de cet observatoire est d'abord d'inventorier ces milieux de façon exhaustive, les recensements menés depuis 20 ans n'ayant dénombré que 99 zones pour leurs intérêts faunistiques ou floristiques ; les résultats seront ensuite portés à connaissance pour que les différents acteurs puissent mieux prendre en compte les fonctionnalités des zones humides et ainsi assurer leur pérennité. Un formulaire est proposé en ligne pour permettre au public de signaler une zone humide.

Vous pouvez télécharger la plaquette de ce projet : <http://observatoire.zh.free.fr>

□ **7-9 novembre 2006 : Colloque Loire-Nature « Pour une gestion durable d'un fleuve et de ses affluents »** au Polydôme de Clermont-Ferrand (Auvergne)

Le programme Loire nature, coordonné par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, a permis d'expérimenter et de multiplier des partenariats et des actions de gestion des zones humides sur l'ensemble du bassin versant de la Loire et ses affluents en intégrant les enjeux du patrimoine naturel, de la ressource en eau, de la dynamique fluviale et du développement local. Au sein du Plan Loire Grandeur Nature et en lien avec les directives européennes concernées, le bilan de Loire nature sera présenté sur 3 jours au regard d'autres expériences en France et à l'étranger.

Contacts : florence.bachelet@espaces-naturels.fr ou marc.maury@enf-conservatoires.org

□ **Rentrée 2006 : une nouvelle licence professionnelle « Gestion agricole des espaces naturels ruraux » (GENA)**

Cette licence vise à faire acquérir les compétences suivantes : réalisation de diagnostics écologiques à différentes échelles, diagnostic de l'incidence des pratiques agricoles sur les milieux naturels, appuis techniques pastoraux, conception de cahiers des charges agri-environnementaux, suivi de l'évolution de la législation dans les champs de l'agriculture, de l'environnement et des affaires rurales, sensibilisation et formation des agriculteurs à la gestion des milieux naturels... Ouverte en formation initiale ou continue, la formation est proposée en partenariat avec l'ENSA de Montpellier, l'Université Paul Valéry Montpellier III, le CEP (*Centre d'Expérimentation Pédagogique*) de Florac, l'EPL d'enseignement agricole de Lozère. Les cours sont dispensés au CEP (Lozère) de septembre à juin.

Vous pouvez télécharger la plaquette de présentation de cette formation :

http://www.cep.educagri.fr/formations/pj/plaquette_lp.pdf

□ **Appel à projets pour des Pôles d'excellence rurale**

Afin de soutenir le développement durable des territoires ruraux, le Ministre délégué à l'Aménagement du Territoire et le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche ont lancé conjointement un appel à projets pour des constituer des « Pôles d'excellence rurale ». Sont concernées les communes situées en Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) et les communes situées en dehors d'une aire urbaine de plus de 30 000 habitants. D'un montant minimum de 300 000 €, les projets doivent se rattacher au moins à l'une des thématiques suivantes :

- promotion des richesses naturelles, culturelles, et touristiques
- valorisation et gestion des bio ressources
- offre de services et accueil de nouvelles populations
- excellence technologique, pour des productions industrielles, artisanales et de services localisées

Pour être labellisés, les projets doivent répondre aux critères suivants :

- Une ambition en matière d'emploi
- Un ancrage rural fort
- Une conduite de projet multipartenariale
- Une place affirmée à l'innovation (partenariale, thématique, organisationnelle ou technologique)

Les dossiers peuvent être déposés par des pays, des EPCI (*Etablissements Publics de Coopération intercommunale*), des GAL (*Groupes d'Action Locale* du programme européen Leader+), des Parcs Naturels Régionaux, des départements ou des associations. L'appel à projets a été lancé en décembre 2005 pour collecter les candidatures en deux vagues successives en mars et septembre 2006. Pour cette 2^e vague, les dossiers doivent être déposés au plus tard le 1^{er} septembre 2006, pour une notification en décembre 2006. Les préfets des départements seront ensuite chargés d'établir les conventions avec les porteurs de projets labellisés.

Pour en savoir plus : <http://poles-excellence-rurale.diact.gouv.fr/>

□ *Nouvelles clauses environnementales dans les baux ruraux*

La Loi d'Orientation Agricole (LOA) du 20 janvier 2006 permet d'inclure dans un bail rural des clauses obligeant le preneur à mettre en œuvre des pratiques culturales respectueuses de l'environnement sous certaines conditions :

- le bailleur est une personne morale de droit public ou une association agréée de protection de l'environnement ;
- les parcelles ont fait l'objet d'un document de gestion officiel et en conformité avec ce document sont situées dans certaines zones : zones humides d'intérêt environnemental particulier, zones de rétention des crues, zones de mobilité des cours d'eau, zones humides stratégiques pour la gestion de l'eau, terrains du Conservatoire du littoral, dans un parc national, dans une réserve naturelle ou dans le périmètre de protection d'une réserve, dans un site classé ou inscrit, dans un site Natura 2000, dans un périmètre de protection des captages d'eau potables, dans une zone d'érosion, dans des zones soumises à un plan de prévention des risques naturels prévisibles.

Un décret en Conseil d'Etat doit fixer les conditions d'application de ces dispositions, notamment la nature des clauses qui peuvent être insérées dans les baux.

Référence : Articles L 411-27, L 411-11 et L 411-53 du code rural, modifiés par la loi n° 2006-11.

<http://www.legifrance.gouv.fr>

□ *De nouvelles zones humides classées en sites Natura 2000*

Parmi les dernières désignations de sites en Zones de Protection Spéciale (au titre de la Directive "Oiseaux" de 1979), citons quelques exemples de zones humides :

- **Grande Brière, marais de Donges et du Brivet** (Arrêté du 26 avril 2006)
- **Massif de Rambouillet et zones humides proches** (Arrêté du 25 avril 2006)
- **Marais de Goulaine** (Arrêté du 25 avril 2006)
- **Ensemble lac du Bourget-Chautagne-Rhône** (Arrêté du 25 avril 2006)
- **Plateau de Millevaches** (Arrêté du 25 avril 2006)
- **Massif du Madres-Coronat** (Arrêté du 24 mars 2006)
- **Marigny, Superbe, vallée de l'Aube** (Arrêté du 10 mars 2006)
- **Basses vallées du Cotentin et baie des Veys** (Arrêté du 8 mars 2006)



Menacée d'une nouvelle condamnation par la Cour européenne de justice (l'échéance ultime étant fixée au 30 avril), la France a transmis en mars à la Commission européenne de nouvelles propositions de sites pour Natura 2000. Le réseau français comprend désormais 1307 Sites d'Intérêts Communautaires au titre de la Directive « Habitats-faune-flore » (représentant 4,8 millions d'ha) et 367 Zones de Protections Spéciales au titre de la Directive « Oiseaux » (représentant 4,5 millions d'ha) La Commission européenne doit désormais étudier et valider ces propositions puis publier courant 2007, l'état définitif du réseau Natura 2000 au sein de l'Union, correspondant à la protection des milieux naturels et à celle, particulière, des oiseaux.

□ *28 juin 2006 : Séminaire de la Grand'Mare*, organisé par le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine normande, à St-Opportune-la-Mare.

La Grand'Mare (Réserve de chasse et de faune sauvage) se situe au centre de la partie tourbeuse du Marais Vernier, en Haute-Normandie. La journée s'articule en 4 temps : présentation du site et des réalisations entreprises pour son sauvetage ; outils de reconnaissance du site (réserve de biosphère, site Ramsar) ; quel avenir pour la Grand'Mare suite à l'opération curage ? ; pêche scientifique.

Pour plus d'informations : contact@pnr-seine-normande.com

[Retour au sommaire](#)

LES TOURBIERES EN REGION

□ BOURGOGNE

Appel à projets « zones humides » du Conseil régional de Bourgogne

Dans le cadre de son dispositif « Bourgogne nature », le Conseil régional lance un appel à destination des collectivités, établissements publics, associations, particuliers, agriculteurs et lycées agricoles pour mieux connaître, préserver, restaurer et valoriser les zones humides. Les actions doivent concerner des zones humides à caractère non remarquable d'un point de vue patrimonial, c'est-à-dire en dehors des zones déjà protégées. Seront par exemple soutenues les actions suivantes :

- inventaire des zones humides (inférieures à 1 ha) et études diagnostiques
- travaux de restauration et/ou gestion des zones humides
- projets de sensibilisation, de communication, de valorisation pédagogique et touristique autour des zones humides

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 15 juillet 2006.

Contact : Conseil régional - Service de l'environnement et du développement durable, 03.80.44.37.21

Le dossier de candidature est téléchargeable à la page suivante :

http://www.cr-bourgogne.fr/download.php?voir=0&document_id=1315

□ BRETAGNE

Une nouvelle Maison de la réserve naturelle à la tourbière du Vénec (29)

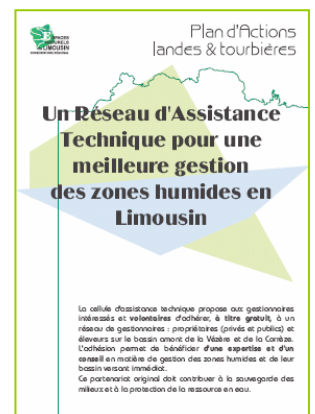
Créée en 1999 sur la commune de Brennilis, la maison de la réserve naturelle informait le public à la fois sur le castor et sur la tourbière du Vénec, réserve naturelle gérée par Bretagne-Vivante. En 2004, le bâtiment a bénéficié d'une rénovation, grâce aux financements de la Région Bretagne, du département du Finistère, de la commune de Brennilis, du MEDD, de l'Union européenne et de la fondation EDF. La réouverture au public a eu lieu en juillet 2005. La muséographie a été revue, en lien direct avec les animations proposées par l'association. Une salle audiovisuelle permet de visionner un film sur les castors de la Loire. A l'étage, un bureau et un studio permettent d'accueillir les saisonniers et les stagiaires ou les naturalistes de passage. Un livret d'interprétation sera prochainement édité sur la tourbière du Vénec.

Contact : 02 98 99 65 76 ou reserve-naturelle-venec@bretagne-vivante.asso.fr

□ LIMOUSIN

Mise en place d'un Réseau d'assistance technique pour la gestion des zones humides

Dans le cadre du Plan d'Action Régional en faveur des Landes et des Tourbières, le Conservatoire des Espaces naturels du Limousin propose, avec le soutien de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, une cellule d'assistance technique à destination des propriétaires (privés et publics) et gestionnaires (notamment éleveurs) sur le bassin amont de la Vézère et de la Corrèze. Ce territoire géographique d'intervention couvre 68 620 ha, dont plus de 3000 ha de milieux tourbeux. L'objectif consiste à mobiliser un réseau de gestionnaires par des actions d'information et de formation, pour fournir ensuite conseil et expertise en matière de gestion des zones humides et de leur bassin versant immédiat. Sur le volet agricole (diagnostics environnementaux pour les éleveurs, aide au CAD), la cellule travaillera en partenariat avec la Chambre d'agriculture et l'ADASEA de Corrèze. Pour plus d'informations : info@conservatoirelimousin.com



Marais des Seiglières (Isère) : des nouvelles du projet d'aménagement et de gestion

Une notice d'aménagement et de gestion a été élaborée en 2005 pour ce site, classé Espace Naturel Sensible. Parmi les premières actions figurent :

- aménagement d'un parking à distance du site (avec panneaux d'informations).
- pour la tourbière : d'une part ré-ouverture du milieu actuellement colonisé par les roseaux, bouleaux et épicéas (abattage, dessouchage, exportation), et d'autre part remise en eau du site par la mise en place de seuils successifs sur le ruisseau exutoire de l'étang
- ré-ouverture de la cariçaie par arrachage des arbustes et fauche des roseaux
- actions de maîtrise foncière
- évaluation et suivi scientifique des actions réalisées

http://www.uriage-les-bains.com/mairie/doc/SMU78_Dossier.pdf

(St-Martin d'Uriage, n°78, automne 2005)

[Retour au sommaire](#)

PARMI LES ACTIONS DU POLE-RELAIS TOURBIERES

➤ Colloque « les marchés de la tourbe et la réhabilitation des tourbières après exploitation » prévu sous l'égide de la FCEN/ Pôle relais tourbières à l'automne 2007

- Un premier comité d'organisation a eu lieu en mars 2006 à Lyon. Il a permis de préciser le contenu prévisionnel du colloque, les grandes lignes de l'organisation et les personnes et organismes qui seraient principalement sollicités. Une proposition a également été faite, pour qu'une excursion pré-congrès puisse amener les participants à visiter, de l'Isère à la Suisse alémanique, des exemples de sites restaurés et des expériences en rapport avec la question de l'utilisation des terreaux.
- La 2^e réunion du comité d'organisation qui aura lieu le 31 mai à Besançon devrait entre autres permettre de présenter le projet aux importants partenaires du colloque que sont le Conseil régional et la DIREN de Franche-Comté, et de recueillir leurs propositions quant à son contenu et à son déroulement.
- Le CFTT* (*Comité Français des Tourbières et de la Tourbe*, section française de l'IPS - *International Peat Society*), qui regroupe des scientifiques, protecteurs et de nombreux producteurs de terreaux, participera activement au colloque de 2007, il en a été décidé ainsi lors de sa séance du 30 mars 2006. L'IPS International a été sollicité de même pour une co-organisation. D'autres partenariats seront prochainement proposés, comme avec l'IMCG (Groupe International pour la Conservation des Tourbières), qui est depuis la création du Pôle-relais tourbières un interlocuteur privilégié de nos actions ayant un lien international.
- Le pôle relais participera cet été à deux rencontres internationales, où il sera question de la gestion et de la réhabilitation des tourbières :
 - o le colloque de la *Society for Ecological Restoration* et de l'Université de Greifswald, dans cette dernière ville en Allemagne. Un groupe de travail abordera spécialement le cas des tourbières, une excursion étant prévue après le colloque pour visiter les réalisations concrètes en Pologne septentrionale et centrale
 - o le congrès biennal de l'IMCG. Outre une intervention de F. Muller, basée sur des informations fournies par Thierry Laporte et le Conservatoire des Espaces Naturels d'Aquitaine, sur le pâturage dans les tourbières du Pays basque français, cette rencontre offrira, comme celle d'Allemagne et de Pologne, l'occasion de proposer à des spécialistes des tourbières de toute l'Europe de nous rejoindre pour le colloque de Franche-Comté en 2007, et d'y présenter des exposés.
- Anne-Sophie Collette, stagiaire de l'Institut Supérieur d'Agriculture de Beauvais au Pôle relais tourbières, a commencé en avril son travail sur l'avenir possible de la tourbière de Baupte (Manche). Les éléments réunis seront présentés au colloque de 2007 lors d'ateliers de réflexion. Un autre site devrait être, de la même façon, traité par un autre stagiaire prévu pour l'été 2007. A.S. Collette recense et analyse également d'autres expériences qui se seront déroulées en France ou Europe et qui pourront être abordées lors du colloque.

Contact : anne-sophie.collette@pole-tourbieres.org

*la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, pour le Pôle-relais tourbières, vient d'adhérer au CFTT.

➤ ***Stage sur le diagnostic hydrologique et pédologique des tourbières***

Dans la perspective d'une prochaine sortie du *Cahier scientifique et technique* n°5 du Pôle-relais tourbières sur le diagnostic hydrologique et pédologique des tourbières, coordonné par Arlette Laplace-Dolonde avec la collaboration de Claire Crassous, un stage sera organisé en Bugey du 19 au 21 juin par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes pour tester l'application concrète des éléments rassemblés dans le projet de guide technique sur deux tourbières très différentes de cette province. Les remarques faites lors de ce stage régional seront intégrées dans la version finale du guide.

➤ ***Stage national 2006 destiné principalement aux forestiers***

Organisé par l'Office National des Forêts et l'Atelier Technique des Espaces Naturels, ce stage aura lieu en Limousin du 12 au 15 septembre 2006. Animé par Francis Muller (Pôle relais tourbières), Nicolas Drapier (ONF) et par de nombreux acteurs régionaux des tourbières, dont le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin, il abordera tant par la théorie que par la pratique les tourbières et leur gestion.

Pour plus d'informations : francis.muller@pole-tourbieres.org

➤ ***Des nouvelles du Bassin Parisien***

La rédaction du guide technique 'gestion des tourbières et marais des vallées alcalines du Bassin Parisien', préparée depuis plusieurs mois avec le Pôle-relais zones humides intérieures et nombre de correspondants locaux, a effectivement démarré, sous la conduite de Claire Crassous et avec le concours de Floriane Karas, stagiaire au Pôle-relais tourbières. Une rencontre aura lieu du 7 au 9 juin aux marais de St-Gond (Marne), à l'invitation du Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, afin de recueillir les témoignages et avis de gestionnaires et de réaliser des fiches sur des sites d'intérêt particulier, et sur des thèmes posant question dans ce genre de marais. Il est prévu que le document final, de plus de 150 pages et largement illustré, soit disponible début 2007. Pour plus d'informations : claire.crassous@pole-tourbieres.org

➤ ***Bilan 2005 du Centre de documentation du Pôle***

Les principales actions de l'année ont porté sur les points suivants :

- Alimentation et amélioration de la base documentaire en ligne : <http://www.pole-tourbieres.org:81>

Près de 2000 documents sont référencés, avec un accès simplifié par type de documents ; les consultations de la base atteignent 350 visiteurs par mois en moyenne.

- Réalisation de documents de synthèse et de bibliographies, téléchargeables sur le site internet. Par exemple : les terreaux sans tourbe, les trichoptères dans les tourbières, les espaces muséographiques sur les tourbières...

- Mise à disposition d'une table de documentation « tourbières » lors de manifestations : au stage de formation ONF, à la rencontre nationale des correspondants tourbières, au Forum des gestionnaires...

- Participation à la dynamique de réseaux documentaires, notamment au sein du réseau des Conservatoires, sous forme d'animation, de conseil et d'assistance technique

- Développement modéré des acquisitions en raison d'un budget en baisse

- Diffusion d'informations : bulletin documentaire *Tourbières-infos* (5 numéros pour une liste de diffusion enrichie d'une centaine d'abonnés) et réponse aux demandes documentaires (près de 200 demandes sur l'année)

- Communication sur le service (dépliant, encart dans des revues, lien web)

Contact : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

Pour en savoir plus : http://www.pole-tourbieres.org/docs/rapport_d%27activites_2005_pole.pdf

➤ ***19 septembre 2006 : Journée technique des gestionnaires sur les tourbières des Vosges comtoises***

Cette journée permettra de discuter sur le terrain, avec les gestionnaires, de la gestion passée et future de deux ensemble de sites :

- *les tourbières du Grand et du Petit Rossely* (Haute-Saône)

Entre 920 et 1110 mètres d'altitude, au sein d'un vaste massif forestier, ces tourbières font partie des principales zones tourbeuses de la Réserve Naturelle des Ballons Comtois. Notre journée technique interviendra au moment où les gestionnaires achèvent la rédaction du plan de gestion de la réserve. C'est donc l'occasion de faire le point sur la gestion passée et d'envisager l'avenir de ces tourbières, dont le

fonctionnement et l'évolution naturelle ont été modifiés par l'homme, entraînant notamment assèchement et colonisation forestière du milieu tourbeux.

- *les tourbières de la source de la Savoureuse* (Territoire de Belfort)
Elles sont situées au Ballon d'Alsace. La gestion pose question du fait du pâturage assez intensif. Sur la tourbière supérieure, le piétinement par les bovins est fort et une minéralisation est constatée dans les zones piétinées. La tourbière inférieure a quant à elle fait l'objet de drainage et porte des pistes de ski.

Cette journée technique est organisée avec l'Office National des Forêts et le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, dans la Réserve Naturelle Nationale des Ballons comtois (gérée par ces deux organismes), ainsi qu'avec Espace Naturel Comtois pour le site des sources de la Savoureuse. Elle bénéficie du soutien de la DIREN de Franche-Comté et du Conseil régional de Franche-Comté.

Pour plus de précisions et pour obtenir le bon d'inscription, adressez-vous au Pôle-relais tourbières : contact@pole-tourbieres.org

[Retour au sommaire](#)

EXPOSITION

➤ SUISSE

Pays d'eau, pays de roseaux...la Grande Cariçaie

Du 11 mars au 5 novembre 2006, au Centre Pro Natura de Champ-Pittet

Montage audiovisuel sur le plus grand marais de Suisse.

Contact :

Centre Pro Natura

Champ-Pittet

1400 Yverdon-les-Bains

Tél : +41 (0)24 426 93 41 - Courriel : champ-pittet@pronatura.ch

[Retour au sommaire](#)

LES TOURBIERES AU-DELA DE NOS FRONTIERES

□ BELGIQUE

Projet LIFE-Nature "Actions pour les vallées et tourbières de la Croix Scaille" (2006-2010)

Ce projet concerne 3 sites proposés au titre du réseau Natura 2000, couvrant une superficie totale de 4680 ha dans la partie occidentale de l'Ardenne belge (bassin de la Meuse) : la vallée de la Hulle, le bassin de la Houille en amont de Gedinne, et la vallée de la Houille en aval de Gedinne. Les sources de ces 2 cours d'eau prennent naissance sur le plateau de la Croix Scaille, à une altitude proche de 500m. Plusieurs habitats et espèces d'intérêt communautaire sont recensés, dont des tourbières hautes dégradées, des tourbières boisées, des landes tourbeuses,... Les vallées étant actuellement fortement dégradées par les plantations en résineux, le projet s'articulera autour de 4 grands axes :

- déboisement de plantations résineuses, en particulier dans les zones de tourbières et en bordure des cours d'eau
- mise en œuvre des mesures de restauration des habitats d'intérêt communautaire (débroussaillage, fauchage, pâturage extensif, étrépage, création de mares...)
- protection par acquisition foncière de parcelles stratégiques
- actions d'information et valorisation de l'intérêt patrimonial des 3 sites à l'échelle locale, pour une réelle appropriation par la population

Contact : Michaël Pontégnie, Coordinateur du projet, michael.pontegnie@natagora.be

□ CANADA

◆ FOSS, K. 2005. *Notre-Dame de la tourbière, rencontre avec la grande missionnaire canadienne de la tourbe*. Innovation-Canada, n°18, septembre-octobre, 10 p.

Au Canada, les tourbières couvrent une superficie de 110 à 170 millions d'hectares, mais d'importantes surfaces ont disparu au profit d'exploitations agricoles, de parcs industriels et d'étalement urbain. Le présent article raconte le parcours professionnel de Line Rochefort, chercheuse engagée dès 1992 dans le domaine de la restauration des tourbières. En automne 2005, elle s'est vue confier la Chaire de recherche industrielle en aménagement des tourbières impliquant 22 chercheurs pour un budget de trois millions de dollars. L'objectif est d'approfondir les connaissances actuelles sur les techniques de restauration (et leurs coûts) pour ramener des tourbières desséchées à un état proche de la normale. Son action s'effectue en collaboration avec tous les acteurs, notamment les organismes de réglementation (obligation de plans de restauration) et les producteurs de tourbe (contribution financière et aide technique sur les sites). Des paramètres de surveillance continue des sites seront définis pour mesurer l'efficacité des techniques expérimentées, et les appliquer à d'autres sites dans d'autres provinces.

Cet article est téléchargeable à la page suivante : <http://www.innovationcanada.ca/18/fr/pdf/krysta-f.pdf>

□ CARAIBES

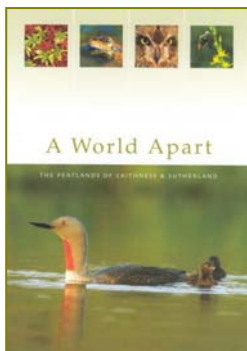
L'ONF se mobilise pour préserver les zones humides littorales des Caraïbes

La mangrove, la forêt marécageuse, les marais saumâtres, marais d'eau douce et prairies humides sont des formations naturelles caractéristiques des milieux côtiers intertropicaux. Dans l'archipel guadeloupéen, ces milieux couvrent plus de 7400 ha soit plus de 4% de la surface totale. Ils possèdent des fonctions sociales, économiques et environnementales reconnues. Mais la pression foncière directe y est très forte : aménagements, décharge, zones industrielles ; les différents types de pollutions ainsi engendrées mettent en péril l'équilibre de ces milieux. Aussi, l'Office National des Forêts s'est engagé, dans le cadre d'un projet Interreg III, à préserver ces écosystèmes humides littoraux. Cette opération s'appuiera entre autre sur un travail de coopération et de mutualisation des savoir-faire entre la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique. Les objectifs s'articulent autour des axes suivants :

- protéger et gérer notamment les zones délaissées
- consolider les connaissances fondamentales en termes de structure, de fonctionnement et d'évolution de ces milieux
- valoriser une économie respectueuse de l'environnement et sensibiliser la population

Pour plus d'informations : onfi@onf-international.fr

□ ECOSSE



◆ ***A world apart: the peatlands of Caithness & Sutherland***. Life peatlands project. 2005. 6 p.

Les tourbières de Caithness & Sutherland, 400 000 ha au nord de l'Ecosse, sont les tourbières de couverture les plus importantes en surface et les mieux préservées de toute l'Europe. Cette brochure présente au visiteur ce qu'il peut observer au fil des saisons, indique les Centres de découverte de la nature à visiter aux alentours, et l'informe des précautions à prendre lors de sa promenade notamment à l'égard de la faune.

Pour recevoir cette brochure : lifep@rspb.org.uk

□ PAYS BALTES

◆ PAKALNE, M. 2004. *Wetland management methods in protected areas and their application in LIFE-nature projects*. 31 p.

Ce document a été rédigé dans le cadre du projet LIFE-Nature Co-op « Echange d'expériences sur la gestion des habitats, parmi les projets Life-nature en pays baltes », mis en œuvre par le « Forum Environnemental Baltique ». L'ouvrage aborde dans un premier temps les différents types de zones humides, leurs valeurs, et

les dommages directs et indirects causés à ces milieux (essentiellement drainage et extraction de tourbe comme dans beaucoup de pays d'Europe). Dans un deuxième temps sont abordées les méthodes de gestion, avec des exemples de leur application à des projets Life-nature : rétablissement du fonctionnement hydrologique, restauration de la valeur écologique des habitats, pâturage et fauchage, sensibilisation du public, suivi scientifique des effets de la gestion. Sont détaillées plus particulièrement la restauration hydrologique et la restauration des habitats des tourbières.



Ce document est téléchargeable à la page suivante : http://www.bef.lv/data/file/BP_wetlands.pdf

❑ SUISSE

♦ GROSVERNIER. Ph. 2006. *Un « Relais Marais » pour la gestion conservatoire des marais en Suisse*. OFEV*. 2 p.

*OFEV = Office Fédéral de l'Environnement (remplace l'OFEFP)

Responsable du programme de gestion conservatoire des marais en Suisse, l'OFEV a créé en 2005 un « Relais Marais » s'inspirant pour partie de l'expérience des Pôles-relais zones humides français (le Pôle-relais tourbières ayant notamment été visité). Les fonctions de ce Relais Marais sont les suivantes :

- conseil et soutien aux cantons dans la mise en œuvre et l'application des inventaires fédéraux des sites et biotopes marécageux
- suivi des résultats et des effets
- gestion de données et documentation

Pour en savoir plus : carole.gonet@bafu.admin.ch

[Retour au sommaire](#)

⇒ Pour tous contacts sur ce bulletin d'information (inscription, annulation d'inscription, communication d'informations, réactions...) : tourbieres-infos@pole-tourbieres.org

⇒ Pour vos recherches d'informations sur les tourbières (bibliographies, personnes-ressources...), n'hésitez pas à prendre contact avec le centre de documentation du Pôle-relais Tourbières :

sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

Tourbières-infos est une publication du Pôle-relais Tourbières

Directeur de la publication : Jacques Rousseau-Dufour

Rédaction : Sylvie Raboin

Ont contribué à ce numéro : Francis Muller, Floriane Karas

Comité de lecture : Francis Muller, Olivier Manneville, Bruno Mounier,

Jacques Rousseau-Dufour, Alain Salvi

Pôle-relais Tourbières

Fédération des conservatoires d'espaces naturels

32, Grande rue - 25000 BESANCON

Tél : 03. 81.81.78.64 - Fax : 03.81.81.57.32 - pole.tourbieres@enf-conservatoires.org

<http://www.pole-tourbieres.org>

Le Pôle-relais tourbières est animé par la *Fédération des conservatoires d'espaces naturels*, dans le cadre du *Plan d'Action interministériel en faveur des Zones Humides*.

